

WEBINAIRE #7

1^{er} FÉVRIER 2024

VOIES DÉPARTEMENTALES ET TRAVERSÉES DE VILLAGES : COMMENT CONCILIER GESTION DE L'EAU ET USAGES ?





LES AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Nicolas VENANDET – Agence de l'eau Rhin-Meuse

L'APPUI TECHNIQUE DE L'AGENCE DE L'EAU, UNE SPÉCIFICITÉ

- 1- Appui possible sur les dossiers d'aides
- 2- Aides aux études (AMO spécialisée, stratégie globale...)
- 3- Un réseau d'animateurs au sein des collectivités
- 4- Actions de sensibilisation et de formation
- 5- Travaux sur documents cadres, montée en compétences des structures partenaires



On a fait une première esquisse



DNA, Sessenheim, 2023

AIDES ET ACCOMPAGNEMENT

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE : EXEMPLES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Création d'une ZAC hors périmètre urbain NON ÉLIGIBLE (HORS AAP)

Perméabilisation et végétalisation associée sur une friche urbaine ou zone existante

Création d'un parking communal hors périmètre urbain NON ÉLIGIBLE (HORS AAP)

Requalification de voirie et places de stationnement au sein d'un ensemble

Réaménagement d'un centre commercial (Conditions)

Aménagement d'une cour d'école : végétalisation, revêtements clairs perméables + Noue

Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie en pied d'immeubles

AIDES ET ACCOMPAGNEMENT

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE : MONTANTS PLAFONDS ET TAUX DE RÉFÉRENCE POUR LES PROJETS URBAINS

ETUDES
conception
géotechnique

AMO SPÉCIALISÉE
CONCERTATION
ETUDES TECHNIQUES
(potentiel
déraccordement,
gestion différenciée...)



En lien
avec le
projet

Hors champ
concurrentiel

70%

Champ
concurrentiel

50% à
70%*

GESTION
INTEGREE ET
VEGETALISATION



Plafond
40€
HT/m²

60%

40% à
60%*

PLAN ECOLES :
GESTION
INTEGREE ET
VEGETALISATION



Plafond
150€
HT/m²

60%
voire
80%

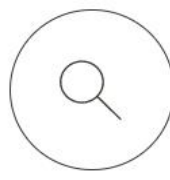
RECUPERATION
D'EAU DE PLUIE



Selon le
projet

60%

(* Les taux max.
d'aide indiqués ci-
dessus varient selon
le profil de la
structure, en
application des
règles
d'encadrement
communautaire des
aides



Pour une ville perméable et durable

→ Page internet [Pour une ville perméable et durable](#)

- Cartographie des opérations de GDIEP sur le bassin Rhin-Meuse
- Boîte à outils : fiches REX, vidéos, documents ressources etc.
- FAQ sur la GDIEP

→ Doctrine pluviale régionale Grand Est

Fiche retour d'expérience
Réalisation d'un parking en technique alternative à Bitche (57)

Projet : Gestion intégrée des eaux pluviales pour l'aménagement du développement de la partie centrale entre la place saint-vaast et l'axe d'arrivées

Contexte et objectifs du projet

Le Communauté de Communes du Pays de Bitche a souhaité se transformer en ville verte et durable d'ici 2027 sur le site Agrie, rue de l'Éclairé Nord à Bitche. Trois logements ont été réalisés sur le site les agents des services techniques de la Communauté de Communes, un emplacement réservé en centre d'agglomération, un qui accueille un atelier de 50 personnes.

A ce jour, il n'est pas de réel parking et les véhicules sont garés sur des places de stationnement en centre-ville. Il est donc prévu la réalisation d'un parking en technique alternative de 110 places, en partie béton végétalisé. Les eaux de ruissellement sont à être traitées par 4 m³ de bassins pour permettre de retenir et d'épurer le ruissellement. Au total une surface de 7 000 m² sera aménagée pour l'utilisation des eaux pluviales à la parcelle.

AGENCE DE L'EAU
RHIN-MEUSE

REPUBLICQUE FRANÇAISE

AGENCE DE L'EAU
RHIN-MEUSE

GESTION À LA SOURCE
DES EAUX PLUVIALES
& CONTRIBUTION
À LA LUTTE CONTRE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE

POUR AUX QUESTIONS

ADOPTA

Bien gérer les eaux de pluie
Principes et pratiques
en région Grand-Est

juin 2024

Faisons de la pluie une ressource!

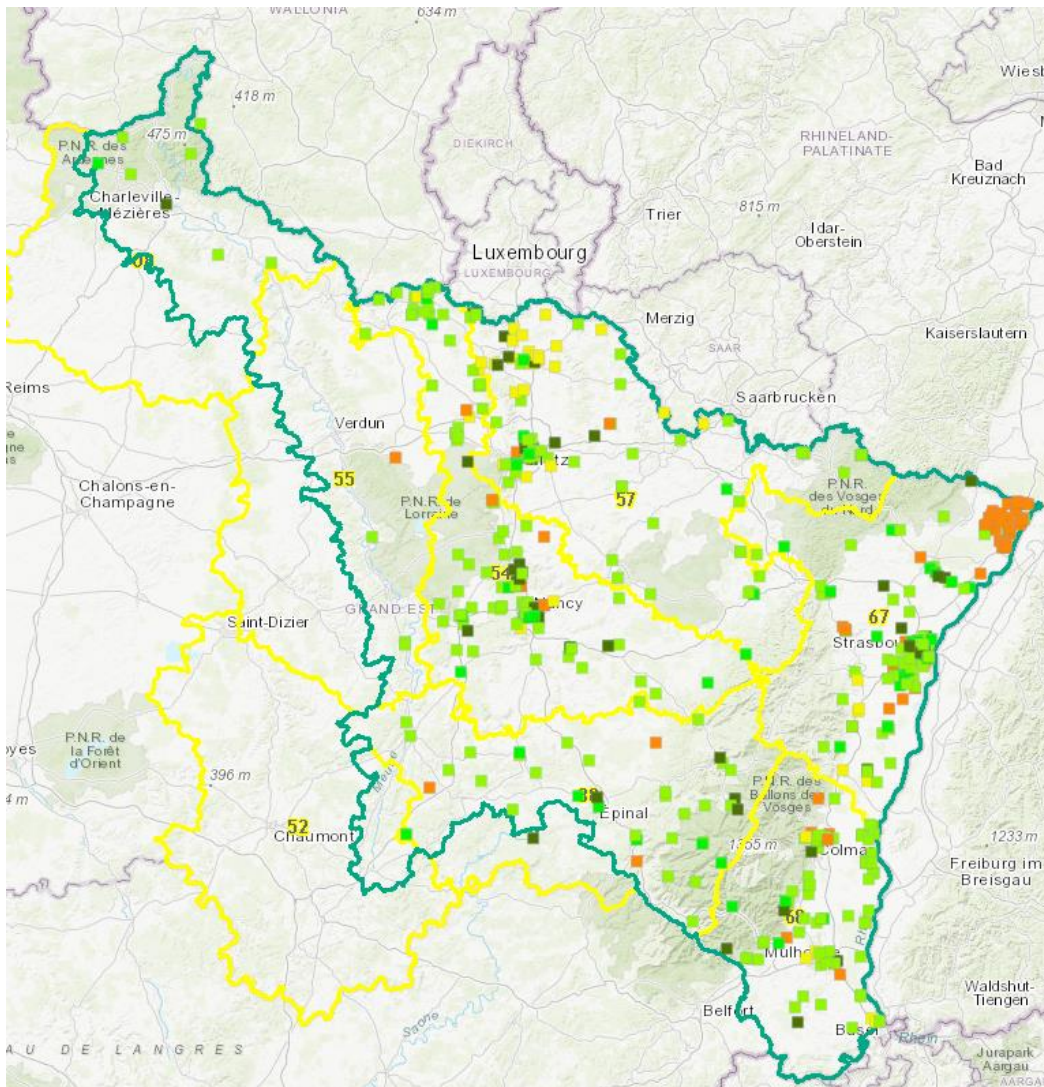
La PRODIGE - Écoprogramme
GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

FAIRE DE L'EAU DE PLUIE
UN ATOUT

pour vos projets d'aménagement urbain
et d'activités économiques

OBSERVATOIRE GIEP RHIN-MEUSE : DEMONTRER PAR L'EXEMPLE

500 exemples locaux référencés



Légende

Opérations de gestion intégrée des eaux pluviales - Travaux pluvial

- Autre
- Lotissement/ZAC
- Requalification de voirie
- Réhabilitation/création de bâtiment
- Cour d'école

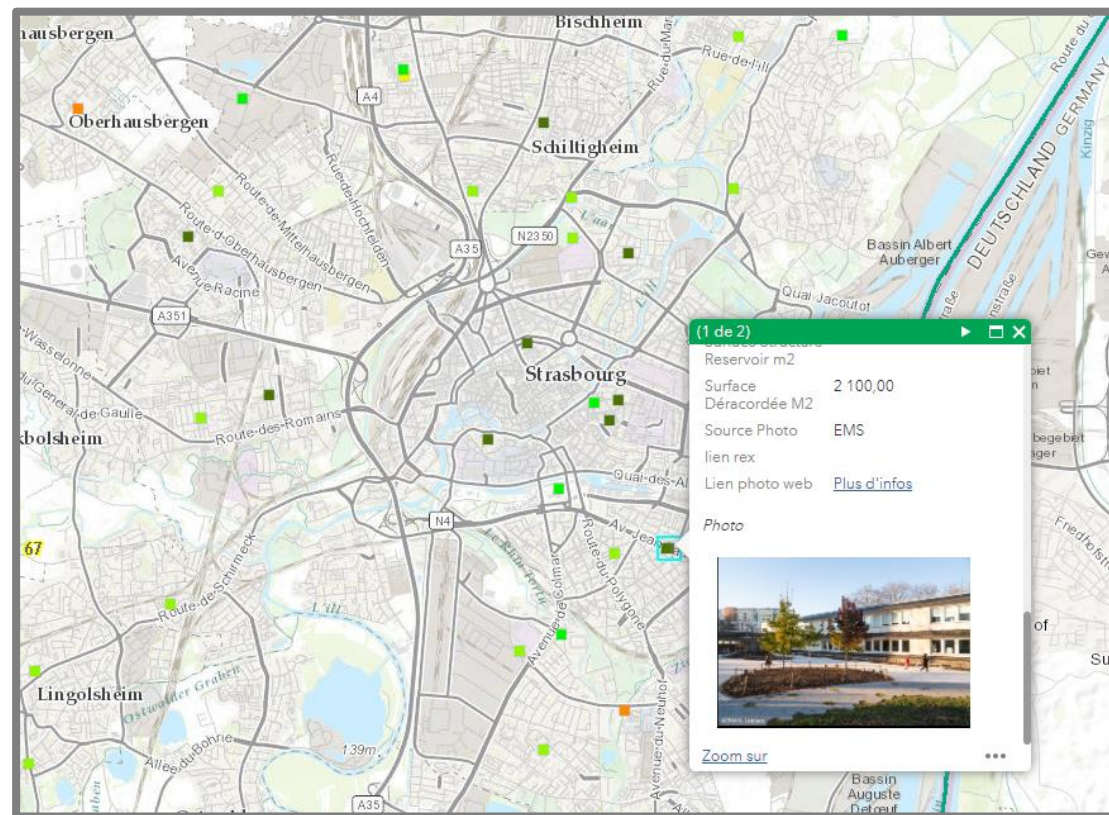
Zonages gestion locale

Circonscription du bassin Rhin-Meuse



Zonages administratif

Départements



FOIRE AUX QUESTIONS RHIN-MEUSE



32.	FAUT-IL PRENDRE EN COMPTE LA CAPACITE DE STOCKAGE DE LA TOITURE VEGETALISEE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES D'INFILTRATION EN PIED DE BATIMENT ?	21
LA CHAUSSEE À STRUCTURE RESERVOIR		22
33.	EXISTE-IL UN RISQUE DE POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PAR LES EAUX QUI S'INFILTENT A TRAVERS LE REVETEMENT ?	22
34.	QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL DANS LA STRUCTURE RESERVOIR AVEC ENROBE POREUX ET INFILTRATION ?	23
35.	EXISTE-IL UN RISQUE D'ENDOMMAGEMENT DES OUVRAGES LIE AUX CYCLES GEL-DEGEL ASSOCIE A LA PRESENCE D'EAU ?	24
36.	LES ENROBES POREUX ETANT MOINS VERGLAÇANTS, PERMETTENT-ILS DES ECONOMIES SUR LE SALAGE DES ROUTES ? ...	25
37.	COMMENT FAIRE LORSQUE LA CAPACITE D'INFILTRATION DU SOL SUPPORT EST INSUFFISANTE ?	25
38.	QUELLE EST LA HAUTEUR CONSEILLEE DE L'ENROBE POREUX POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DE L'EAU PAR RAPPORT A UNE VOIRIE CLASSIQUE ?	25
39.	EXISTE-IL UN RISQUE DE COLMATAGE DE LA COUCHE DE ROULEMENT DANS LE CAS D'UN ENROBE POREUX ?	25
40.	COMMENT ENTRETIENIR UN ENROBE POREUX ?	26
41.	QUE DEVIENT LE « JUS » ISSU DU DECOLMATAGE DE L'ENROBE POREUX ?	26
42.	QUEL EST LE NIVEAU DE PERMEABILITE CRITIQUE A PARTIR DUQUEL IL CONVIENT D'INTERVENIR ?	26
43.	QUEL EST LE COUT D'UN DECOLMATAGE ?	26
44.	QUELLE EST LA PERTE DE PERMEABILITE DE LA STRUCTURE RESERVOIR DANS LE TEMPS ?	26
45.	QUELLE DIFFERENCE EXISTE-T-IL ENTRE UN ENROBE POREUX ET UN ENROBE DRAINANT ?	27
46.	QUELLE EST L'EVOLUTION D'UNE CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR DANS LE TEMPS, NOTAMMENT VIS-A-VIS DE LA STRUCTURE PORTEUSE ?	27
47.	LES PURGES D'AIR SONT-ELLES INDISPENSABLES EN CAS DE REVETEMENT CLASSIQUE AVEC BOUCHES D'INJECTION ?	27
48.	L'EAU ISSUE DES CHAUSSEES A STRUCTURE RESERVOIR PEUT-ELLE ETRE UTILISEE POUR L'ARROSAGE ?	27
49.	QUELLES SONT LES NOTIONS DE DIMENSIONNEMENT A PRENDRE EN COMPTE POUR CES OUVRAGES ?	27
50.	QUELS SONT LES CAS OU LES CHAUSSEES A STRUCTURE RESERVOIR AVEC ENROBE POREUX SONT DECONSEILLEES ?	28
51.	LES CHAUSSEES A STRUCTURE RESERVOIR SONT-ELLES PLUS COUTEUSES EN INVESTISSEMENT ET EN ENTRETIEN QUE LES CHAUSSEES CLASSIQUES ?	28
52.	A PARTIR DE QUELLE PERMEABILITE REALISE-T-ON UNE CHAUSSEE RESERVOIR DE RETENTION ET NON D'INFILTRATION ?	28
53.	EN CAS D'INFILTRATION SOUS UNE STRUCTURE RESERVOIR, EST-CE QU'UN DRAIN DE SURVERSE EST OBLIGATOIRE ET A QUELLE PROFONDEUR DOIT-IL ETRE POSITIONNE ?	28
54.	DANS LE CAS D'UNE CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR DE RETENTION/REGULATION, COMMENT DEFINIR LE DEBIT DE SORTIE A L'EXUTOIRE ET QUELLE INCIDENCE A-T-IL SUR LE DIAMETRE DU DRAIN ?	29
55.	QUELS SONT LES COUTS INHERENTS AUX BOUCHES D'INJECTION POUR UNE CHAUSSEE A STRUCTURE RESERVOIR AVEC ENROBE CLASSIQUE ?	29
56.	QUELLE EST LA FREQUENCE D'ENTRETIEN D'UNE BOUCHE D'INJECTION ET QUEL MATERIEL UTILISER ?	29

Exemples de guides pratiques pour le choix des espèces végétales :

- Guide « [Plantons local](#) » de l'EMS;
- Producteurs « [Végétal Local](#) » du Nord-Est

PROSCRIRE TOUTES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !



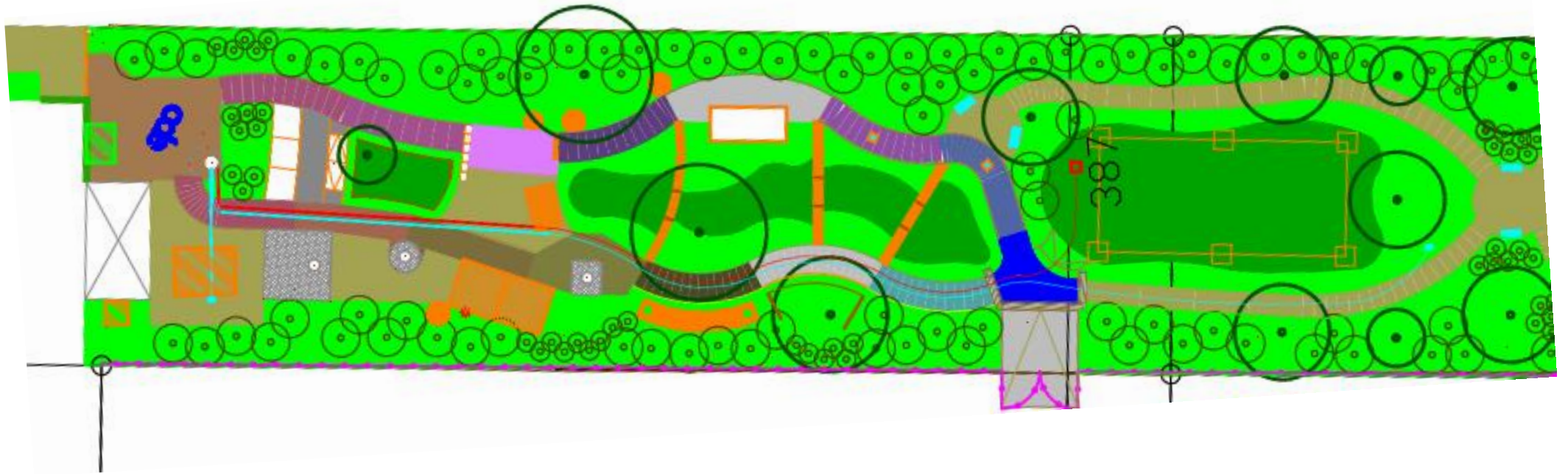
Enregistrements et supports disponibles sur le site de l'AERM :

- #1 : On roule sur l'eau ? : La performance des chaussées à structure réservoir ;
- #2 : Le coût de la gestion durable des eaux pluviales ;
- #3 : Les cours d'écoles végétalisées : engager et réussir son projet ;
- #4 : Intégrer l'eau dans les projets d'aménagement ;
- #5 : La gestion durable et intégrée des eaux pluviales : Pourquoi? Comment?
- #6 : La récupération et la réutilisation des eaux de pluie dans les projets d'aménagement



A venir en 2024:

- Visite du nouveau show-room de la gestion intégrée de Colmar (septembre) : élus et concepteurs ;



- Poursuite des webinaires

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Un projet ?
Contacter la direction des interventions de
l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

Service Eau en ville et industries
D2AT-SEVI@eau-rhin-meuse.fr

1^{er} opérateur
de l'État dans
le domaine
de l'eau

SEVI - Secteurs d'interventions - 01 décembre 2022

Assèchement, Eaux Pluviales, Adduction en Eau Potable,
Eau dans la ville

- Julie CORDIER
- Naïlè COUTURIEUX
- François DIDOT
- Elise LAMMATTEO
- Cécile JOURJON
- Dominique RABY
- Jean Emile RODRIGUEZ
- Olivier ROUGANNE
- Anne-Laure SCHNEIDER
- Sophie VALENTINI

Pour nous contacter :

contact-d2at@eau-rhin-meuse.fr
03.87.34.47.04 & 03.87.34.46.96

